

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°69/2023

OBJET : INTERCOMMUNALITE : Adhésion au groupement pour le service de fourrière animale coordonné par le Sivom Val de Banquiere

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 aout 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire, Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI, Jean QUENCEZ adjoints/, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ conseillers municipaux délégués, / Bouabdallah LAFTAS/Vanessa BEAUJEAUD / /Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Maëva THOMMERET conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Kathy NICOLAS par Christine DECORDIER, Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Thierry VISSIAN par Robert NARDELLI/ Michaël TRUCCHI par Sophie ESPOSITO/ Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Martine DUNOYER DE SEGONZAC/Nathalie DIGANI par Serge DIGANI

ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Stephen VIALE
Clorinde MARCONI

Secrétaire de séance : Vanessa BEAUJEAUD

Le Sivom Val de Banquière assure les missions dédiées au groupement de commandes pour le service de fourrière animale,

Considérant la délibération n°05/2023 en date du 03 mars 2023 relative à l'adhésion au groupement de commande pour le service de la fourrière animale

Considérant l'intérêt et l'obligation de disposer d'une fourrière animale,

Au terme du code rural et de la pêche maritime, chaque commune doit, soit disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde d'animaux errants ou en état de divagation, soit confier le service à une fourrière privée établie ou non sur le territoire communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

-D'adhérer au groupement pour le service de la fourrière animal coordonné par le Sivom Val de Banquière

-D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce service.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents :16 Votants :22 Absents :11 Contre : 0 Abstention0 : Pour : 22

Fait à Drap, le 28 aout 2023

Le Maire, Robert NARDELLI

